

## MESURES D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE CATASTROPHES

FICHE TECHNIQUE N° 7

### LUTTE CONTRE LES MOUCHES

*Les mouches se reproduisent dans les matières organiques en décomposition particulièrement les ordures, le fumier, les excréta. Ils sont les plus redoutables transmetteurs mécaniques de germes pathogènes. Ainsi, il est nécessaire de :*

1)- *Empêcher la reproduction des mouches par l'élimination des milieux de reproduction.*

a.- *Par l'ensouissement sanitaire des matières en putrefaction sans nuire à la nappe d'eau.*

b.- *Le conditionnement hygiénique des ordures et déchets et leurs transformations loin des endroits d'installations des camps.*

2)- *Lutter contre les mouches par l'utilisation des produits insecticides pouvant être utilisés en santé publique (liste en annexe ).*